

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 Novembre 2019 à 19h30

Présents : Mmes et Mrs BAYLET, LASTRA, MIREMONT, RIQUIER, ETCHART, LATXAGUE, GAUSSET, SALLABERRY, MONFORT, SABAROTS, TERRER, DESTRIATS, DARRORT, GAPP, MIRAILH.

Absents : Mme RAUD (pouvoir M. MIREMONT) – Mme DUFOURG (pouvoir à Mme TERRER)

Date de convocation : 13.11.2019

Secrétaire de séance : Mr LATXAGUE

ORDRE DU JOUR :

DCM 2019/10/0001	Approbation du procès-verbal de la séance du 18.10.2019	J.BAYLET
BUREAU MUNICIPAL		
DCM 2019/11/0002	1. Décision Modificative N° 3 Budget Primitif Commune – Délibération	J.BAYLET
DCM 2019/11/0003	2. Décision Modificative n° 1 ACM Dous Pitchouns-Délibération	J.BAYLET
DCM 2019/11/0004	3. Création d'un emploi temporaire d'adjoint technique territorial dans les services techniques (remplacement d'agents indisponibles-article 3-1) - Délibération	J.BAYLET
DCM 2019/11/0005	4. Création emploi permanent Adjoint technique Territorial 28/35 et Suppression Poste Adjoint Technique Territorial 25/35 - Délibération	J.BAYLET
DCM 2019/11/0006	4. Assurances risques statutaires – Passation d'un contrat d'assurance avec la Caisse Nationale de Prévoyance – Année 2020 - Délibération	J.BAYLET
VIE ASSOCIATIVE		
	1. Demande de soutien stage judo	H.MIREMONT
	2. Bulletin municipal	H.MIREMONT
VOIRIE		
DCM 2019/11/0007	1- SYDEC : Renforcement Poste Lajus – Délibération	H.MIREMONT
	2- Compte-rendu de la commission communautaire Déplacements et Bâtiments du 21.11.2019	A.LATXAGUE
VIE SCOLAIRE		
DCM 2019/11/0008	1. Bourses Communales – Délibération	N.RIQUIER
	2. Semaine à 4 jours ou à 4 jours ½	N.RIQUIER
	3. Petit déjeuner en garderie	N.RIQUIER
	4. 2 Entrées Ecole	N.RIQUIER
	5. R.A.M. et micro-crèche	N.RIQUIER
ACTION SOCIALE		
	1. Téléthon et Colis de Noël	N.RIQUIER
BATIMENTS		
DCM 2019/11/0009 DCM 2019/11/0010	1- Extension et Réhabilitation des locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires : - Réunions de chantier - Travaux - Lot n° 1 Avenant PINAQUY- Délibération - Lot n°5 Avenant NOTTELET- Délibération	P.GAUSSET
	2- Compte-rendu réunion Aire de jeux publique	J.BAYLET

DCM N°2019/11/0001 : approbation du procès-verbal de la séance du 18.10.2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le procès-verbal de la séance du 18 Octobre 2019.

Vote : 17voix pour, 0 contre, 0 abstention.

BUREAU MUNICIPAL

DCM N°2019/11/0002 – DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET PRIMITIF COMMUNE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits pour la section de fonctionnement.

VOTE : 17 voix POUR – ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

DCM 2019/11/0003 – DECISION MODIFICATIVE N°1 ACM DOUS PITCHOUNS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :

Art 60623 : +3000 €

Art 6215 : +5000 €

Art 70632 : +7000 €

Art 7478 : +1000 €

VOTE : 17 voix POUR – ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

DCM 2019/11/0004 – CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DANS LES SERVICES TECHNIQUES (remplacement d'agents indisponibles- article 33-1)

Le Conseil Municipal décide de prolonger le contrat de remplacement de l'Adjoint Technique Territorial dans les services techniques,, 35h par semaine, du 01/01/2020 au 31/12/2020, pendant l'absence de l'agent titulaire.

VOTE : 16 voix POUR – 1 ABSTENTION – CONTRE : 0

DCM 2019/11/0005 – CREATION EMPLOI PERMANENT ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 28/35^E et SUPPRESSION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 25/35^e.

Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial 28/35^e , et la suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial 2^e classe 25/35^e, à compter du 01/01/2020.

VOTE : 16 voix POUR – 1 ABSTENTION – CONTRE : 0

DCM 2019/11/0006 – ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES – PASSATION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE AVEC LA CNP – ANNEE 2020.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de la Caisse Nationale de Prévoyance, pour le contrat d'assurance statutaire du Personnel Communal 2020, au taux de :

7.48% pour les agents affiliés à la CNRACL

1.65% pour les agents affiliés à l'IRCANTEC.

VOTE : 17 voix POUR – ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

VIE ASSOCIATIVE

1 – Demande de soutien stage judo.

Un jeune habitant de la commune, appartenant au Pôle France de Judo sollicite une aide financière pour effectuer une formation au Japon d'une durée de 2 mois, pendant les vacances scolaires.

La demande va être étudiée par les services communaux, et une décision sera prise au prochain Conseil Municipal de Décembre.

2 – Bulletin municipal

La relecture sera effectuée la semaine prochaine et le projet de bulletin sera ensuite transmis à l'imprimeur.

VOIRIE

DCM 2019/11/0007 – SYDEC : RENFORCEMENT POSTE LAJUS

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par le SYDEC pour le renforcement du poste de transformation 5 LAJUS – Montant estimatif ttc :68.245€ - Participation communale : 0.

VOTE : 17 voix POUR – ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

2 – Compte-rendu de la commission communautaire Déplacements et Bâtiments du 21.11.2019.

- Les travaux prévus sur la route communale qui relie St-Martin-de-Hinx seront réalisés en 2020.
- Suite aux autorisations de la Préfecture, la consultation auprès des entreprises pour la démolition-reconstruction du pont de Fontaine, peut commencer. Les travaux pourraient débuter courant été 2020. La route au niveau du pont sera barrée pendant 2 mois.

▪ Programme 2020 =

-Les communes ont fait parvenir leurs doléances.

Un budget de 1.162.000 euros est alloué pour le marché à bon de commande.

Les décisions seront prises prochainement.

-Une enveloppe de 100.000 euros est engagée pour les études du Pôle médical du bourg de St-André.

-Suite aux récentes intempéries, des dégâts ont été constatés sur la route du Marais au niveau du marais d'Orx. Les travaux de réfection de la digue sur environ 30 mètres linéaires seront à la charge du gestionnaire du canal, le Conservatoire du Littoral.

VIE SCOLAIRE

DCM 2019/11/0008 – BOURSES COMMUNALES

Deux demandes de Bourses communales ont été déposées en Mairie.

Après étude, il est constaté que le palier du quotient familial de référence mis en place par le Conseil est dépassé. Le Conseil Municipal décide de ne pas attribuer de bourses communales.

2 – Semaine à 4 jours ou à 4 jours ½.

Les élus privilégient l'organisation du temps scolaire en 4 jours ½, avec maintien des TAP gratuits, sous réserve de poursuite de l'accompagnement financier de l'Etat, et des possibilités financières de la Commune.

Un sondage va être transmis aux parents par les enseignants et les parents d'élèves.

Les élus seront très attentifs aux opinions exprimées pour valider ou non la semaine à 4 jours ou 4 jours ½.

3 – Petit-déjeuner en garderie

Les élus décident de ne pas mettre en place de collation collective.

Ils valident la possibilité exceptionnelle pour l'enfant de porter un petit déjeuner prêt à consommer pendant le créneau horaire de 7h10 à 8h15 à la garderie.

4 – 2 entrées Ecole

Pour des raisons de sécurité, la Mairie attend la mise en place par les enseignants de 2 entrées et sorties de l'école. En attendant la fin des travaux, la Mairie propose l'ouverture du petit portail de la cour du haut (contre le mur Mairie)

5 – R.A.M et micro-crèche

RAM :une réflexion est menée sur la mutualisation du relais assistantes maternelles de St-Martin-de-Seignanx avec les communes de St-André, Biaudos, St-Barthélemy et St-Laurent-de-Gosse. Un chiffre réalisé par la CAF est attendu. Un forfait sera proposé à la commune qui décidera de l'adhésion ou pas au RAM.

Micro-crèche de St-Laurent-de-Gosse :l'ouverture est prévue pour Mai 2020 (La commune de St-André a réservé 2 berceaux).Les pré-inscriptions sont ouvertes, ainsi que les candidatures pour l'encadrement.

La micro-crèche fonctionnera comme le centre de loisirs.

ACTION SOCIALE

1 – Téléthon et Colis de Noël

Téléthon : les programmes ont été distribués sur la commune cette semaine.

L'organisation est en cours.Le repas du samedi 7 décembre se fait sur inscriptions.

Colis de Noël : 115 personnes âgées vont bénéficier du colis de Noël : 24 couples, 62 personnes seules , 5 bénéficiaires en maisons de retraite.

La préparation du colis est en cours. La distribution se fera à partir du 13 décembre jusqu'à la fin du mois. Le tableau d'inscriptions pour la distribution est à disposition des conseillers et des membres du CCAS dans la salle du Conseil.

BATIMENTS

1 – Extension et réhabilitation des locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires :

Réunions de chantier

Travaux

DCM 2019/11/0009 – LOT 1 AVENANT PINAQUY

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'avenant n°2 de la société PINAQUY , d'un montant de +19.309.20 € ttc , pour :

Fourniture et mise en place d'une aire de jeux pour enfants-Reprise du réseau Télécom de la cour maternelle-Espaces verts-Modification rampe école maternelle-Modification assainissement EP école maternelle-Reprise de l'enrobé au niveau de la cantine et de la cour maternelle.

VOTE : 17 voix POUR – ABSTENTION : 0 CONTRE :0

DCM 2019/11/0010 – LOT 5 AVENANT NOTTELET

Reporté à la prochaine séance.

2 –Compte-rendu réunion Aire de jeux publique.

L'entreprise LAFITTE PAYSAGE qui a effectué les travaux et l'entreprise SEOSSE qui a fourni les copeaux déclarent que ceux-ci sont réglementaires et homologués

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus figure au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-André-de-Seignanx, le 4 décembre 2019.

**LE MAIRE,
Jean BAYLET**

